

# International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



## L'homosexualité et les médias Homosexuality and the medias La homosexualidad y los medios de comunicación

Jean-Pierre Braine, Philippe Deric and Claude Verniers

Number 6 (46), Fall 1981

Médias communautaires ou médias libres

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034967ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034967ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Braine, J.-P., Deric, P. & Verniers, C. (1981). L'homosexualité et les médias. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (6), 81–83. <https://doi.org/10.7202/1034967ar>

Article abstract

The banalization of homosexuality is one way of fighting against the taboo which still surrounds homosexuality in Belgium and medias can contribute significantly in this respect.

Nevertheless, homosexuality is rarely mentioned in the printed medias and the rare television programmes on the subject have created heated controversies. Free radios, on the other hand, have been a particularly favourable means of communication. A serious problem remains however: how can one go beyond the stage of simply talking about one's "differences" while the rest just listen passively?

# L'homosexualité et les médias

J.-P. Braine, Ph. Deric et C. Verniers

L'homosexualité reste un des derniers tabous de notre société dite « libérale et avancée ». Les organes de presse évitent en général d'en parler sauf lorsqu'il s'agit de renforcer le caractère particulièrement odieux d'une agression ou d'un crime. Le journaliste soulignera alors avec effroi et délectation que l'agresseur est homosexuel.

Outre cette image de l'homosexualité criminogène, notre société n'accepte de la reconnaître qu'au travers des stéréotypes.

Celui de l'artiste, par exemple : ainsi, dans certains milieux intellectuels on affectionnera de mettre en exergue l'apport indéniable de l'homosexualité à son talent.

L'ensemble de la société ira même jusqu'à valoriser cette homosexualité sublimée : prouvera-t-elle ainsi sa tolérance ? Sera-ce une manifestation d'estime portée à l'individu différent ?

Nous ne le pensons pas, car cette valorisation évitera de souligner l'homosexualité de la personne, au profit d'une homosexualité génératrice de vertus créatrices.

À côté de ce fragile piédestal, on trouvera les travestis et les efféminés, autres stéréotypes, autres otages de l'homosexualité plus ou moins tolérée. Sans refuser à quiconque le droit d'apparaître comme il le désire, et sans nier la dimension féminine de tout homme — et la dimension masculine de toute femme — constatons que les travestis ne représentent qu'une minorité de ceux et de celles qui souhaitent vivre des relations homosexuelles.

De même les « efféminés » sont loin de constituer la majorité des homosexuels.

Entre le désir et le vécu, il y a la réalité des obstacles qui entravent la libre expression et l'homosexualité et qui ont pour nom répression pénale, policière, sociale et morale.

Si la lutte contre la répression pénale et policière reste l'apanage d'une minorité d'hommes politiques, la répression sociale et morale, plus insidieuse et plus quotidienne peut être directement combattue par les individus concernés pour autant qu'ils se sentent assez forts pour se lancer dans une lutte qui les mettra en évidence aux yeux de la société.

Cette condition sine qua non de toute lutte prend une signification particulière dans la revendication homosexuelle : en effet, tout individu, même s'il identifie clairement les mécanismes répressifs dont il est l'objet, porte en lui sa propre incompréhension face à ses pulsions, son propre conditionnement aux normes établies ; ce faisant, il doit se battre contre une auto-répression.

La libération de ses angoisses et de ses inhibitions passe par la banalisation de l'homosexualité.

*Les médias : moyens de banaliser l'homosexualité*

Cette banalisation ne peut être créée que par les homosexuels eux-mêmes ; par l'organisation de manifestations publiques, par l'utilisation intensive des moyens de communication, ils peuvent se pré-

senter, tels qu'ils sont, c'est-à-dire comme des individus pas plus normaux ou anormaux que les autres et ainsi imposer l'image de leur réalité.

L'utilisation intensive des moyens de communication constitue cependant un objectif difficile à atteindre.

La majorité de la presse écrite appartient aux milieux conservateurs fortement influencés, en matière de morale, par l'église catholique. La presse des milieux progressistes consacre ses colonnes à l'économique et au social; quand elle aborde des problèmes relatifs à la vie quotidienne, elle évite avec précaution les sujets qui ne feraient pas l'unanimité dans ses rangs: en particulier les sujets qui impliquent certaines remises en question de la morale plus traditionnelle.

L'ensemble de la presse écrite pratique à l'encontre de l'homosexualité et de son expression une politique de censure à degrés.

Premier degré, surtout dans la presse de droite: le bannissement de toute information politique ou culturelle.

Deuxième degré: l'accentuation de l'image criminogène.

Troisième degré: l'ironie facile.

Quatrième degré: surtout dans la presse de gauche, à l'exception de quelques hebdomadaires plus marginaux: la réduction de l'homosexualité à sa dimension culturelle, bien souvent limitée à l'annonce de certaines activités de ses associations.

Dès lors, en Belgique, mises à part quelques feuilles de liaison interne aux associations homosexuelles, l'individu trouvera peu d'informations sur l'homosexualité.

En ce qui concerne la presse parlée et télévisée (monopole d'État), l'homosexualité est traitée comme un sujet sérieux digne de faire l'objet de l'un ou l'autre grand débat.

La R.T.B.F. a réalisé ces dix dernières années trois émissions sur l'homosexualité, auxquelles il convient d'ajouter une quatrième réalisée par un groupement homosexuel, dans le cadre des émissions intitulées « Entrée libre », accessibles sous certaines conditions aux minorités qui en font la demande.

Ces quatre émissions ont fait l'objet en cours de réalisation d'une attention particulière de la direction de la R.T.B.F., et leur passage sur le petit écran n'a pas manqué de susciter des remous dans

les grandes familles politiques; une récente émission sur les lesbiennes a eu pour conséquence le licenciement d'une enseignante de la province du Hainaut (dirigée par une majorité socialiste); un débat télévisé consacré à l'amour a provoqué dans les milieux conservateurs des réactions hystériques à l'encontre des invités parmi lesquels figurait un homosexuel.

Si au niveau de l'information générale, on peut se féliciter de la sérénité et du courage avec lequel certains journalistes abordent le sujet tabou, il ne faut pas perdre de vue que les stations régionales (Liège, Namur, Mons et Bruxelles) sont nettement plus conformistes, davantage liées aux pouvoirs locaux et fort peu au service de leurs auditeurs.

En ce qui concerne Bruxelles, la R.T.B.F. a mis fin à des expériences très positives d'émissions pilotes axées sur le contact avec la population, à l'écoute de ses problèmes et servant de relai à l'information de ses activités.

Depuis lors, la question homosexuelle qui y était abordée à l'occasion d'annonces d'activités organisées par les groupements homosexuels a quasiment disparu des émissions.

Seule l'annonce ou le compte rendu d'importantes manifestations passent sur les ondes, au cours d'un journal parlé ou télévisé.

Comme ces manifestations ne sont pas nombreuses...

### *Médias communautaires et minorités culturelles*

Par contre, le phénomène des radios libres particulièrement vivant ces deux dernières années, apporte à la lutte pour la libre expression un outil relativement simple à utiliser, accessible à tous mais doté d'un dangereux revers.

Avec la radio libre, l'individu peut parler de son homosexualité, de l'homosexualité en général. Il peut crier sa « différence » à des milliers de personnes et, parmi les auditeurs, l'homosexuel qui vit caché peut en faire de même, en appelant la radio libre par téléphone, et, en passant directement sur antenne.

Ainsi, tout en restant invisibles, et anonymes, les individus peuvent revendiquer en masse leur homosexualité.

La force de la radio libre réside dans le fait qu'elle réussit à briser l'isolement de l'individu et à

lui communiquer les informations prouvant qu'il n'est pas seul, que d'autres vivent la même réalité, et réagissent. L'éclatement de son isolement constitue la première étape de son processus de libération.

Cependant cette étape pourrait aussi être la dernière.

En effet, le risque est grand pour ceux qui « font » la radio comme pour ceux qui l'écoutent, de tomber dans une sorte d'ambiance euphorique en circuit fermé ; les premiers se satisfaisant de la simple expression verbale, les autres limitant leur engagement à une écoute passive. Cette situation

risque d'entraîner la perte du contact avec le monde extérieur dont les rapports sociaux et les principes moraux constituent justement les objectifs à transformer.

C'est pourquoi la radio-libre doit être considérée comme un moyen, un outil efficace pour la transformation de notre société, et non comme une fin dont le seul accomplissement serait synonyme des transformations souhaitées.

Jean-Pierre Braine  
Philippe Deric  
Claude Verniers